

MAÎTRE DE L'OUVRAGE :

Ville de Saint-Charles-Borromée
370, rue de la Visitation
Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 4P3



INGÉNIEUR(E) CONCEPTEUR(TRICE) :

Les Services EXP inc.
1001, boulevard de Maisonneuve
Montréal (Québec) H2L 4P9

PROJET :

Aménagement de l'intersection de la rue Flavie-Poirier et du rang de la Petite Noraie

NOTRE DOSSIER :

LAV-26000105-A0

DESCRIPTION DU PROJET :

Le contrat consiste en l'installation d'un système de feux de circulation à l'intersection de la rue Flavie-Poirier et du rang de la Petite-Noraie. Les travaux sont décrits sommairement comme suit :

1. L'installation de fûts, de caissons, de potence et de têtes de feux;
2. L'installation et la programmation d'une unité de contrôle;
3. Le déplacement d'un système de détection;
4. Travaux de passage du câblage et de raccordement électrique;
5. La mise en opération des feux de circulation.

Ainsi que tous les travaux connexes nécessaires à l'achèvement du présent contrat.

La Ville de Saint-Charles-Borromée demande des soumissions pour les travaux décrits ci-dessus. Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée portant l'inscription « Installation de feux de circulation - Flavie-Poirier/Petite-Noraie » et le soumissionnaire devra y être clairement identifié. L'enveloppe devra contenir un original et deux copies des documents de soumission, avec la mention des documents inclus (original, copie).

Les documents de soumission peuvent être obtenus uniquement auprès du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) à l'adresse suivante www.seao.ca, selon les coûts et les modalités de ce système, à compter du **11 mai 2026**.

Pour toute information additionnelle concernant ce projet, veuillez communiquer avec Monsieur Louis-André Garceau par courriel à soumissionscb@vivrescb.com en prenant soin de mettre Marc-Antoine.Bechard@exp.com en copie conforme.

Pour être considérée, toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission telle que décrite à l'article IV-1.1 de l'« Avis aux soumissionnaires » de la norme BNQ 1809-900/2019. La soumission, la garantie devant l'accompagner de même que tous les autres documents à fournir seront réputés valides pour une période de **soixante (60) jours**, à partir de la date d'ouverture des soumissions. Le montant devra être payable à l'ordre du maître d'ouvrage et représenter un minimum de 10% du coût total de la soumission. Le soumissionnaire doit tenir compte de cette obligation lorsqu'il fera compléter par d'autres les documents en question.

Seul un cautionnement de soumission établi par un assureur détenant un permis d'assureur délivré par l'Autorité des marchés financiers et l'autorisant à pratiquer l'activité de garantie au sens de la Loi sera accepté aux termes des documents d'appel d'offres.

Seules les offres présentées par les entrepreneurs qui auront commandé les documents d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel ils soumissionnent seront considérées. Dans le cas d'un consortium, cette exigence est jugée satisfaite lorsque chacune des parties s'est procuré lesdits documents.

Seules sont considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord. Les entrepreneurs doivent détenir la licence requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q. c.B.-1.1).

Conformément à la loi sur les marchés publics, la date limite de dépôt des plaintes à la Ville pour le présent appel d'offres est fixée au 25 mai 2026. La date limite pour répondre aux plaintes est fixée au 1er juin 2026.

Les soumissions doivent être reçues à l'hôtel de ville à l'adresse indiquée ci-dessus, **le 3 juin 2026, à 11 h 00**, pour être ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

La Ville de Saint-Charles-Borromée ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Saint-Charles-Borromée, ce 6 mai 2026.

(s) *Louis-André Garceau*

Me Louis-André Garceau, avocat

Greffier - Ville de Saint-Charles-Borromée

370, rue de la Visitation, Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 4P3

soumissionscb@vivrescb.com